



**LA PLAINE
D'ÉTÉ**
RECHERCHE
ANIMATEURS

P. 2

OPÉRATION :
RÉNOVATION
URBAINE

P. 8

**REJOIGNEZ LA
NOUVELLE COM-
MISSION SANTÉ &
BIEN-ÊTRE**

P. 9

**LA QUINZAINE
DES ABEILLES DU
18 MAI AU 2 JUIN**

P. 11

**LE TOUR DE
FRANCE
À GENAPPE !**

P.2

**LA SAISON
ESTIVALE
EST LANCÉE**

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 4





LE MOT DU BOURGMESTRE

Les derniers chars sont passés, les Gilles ont brûlé leurs bosses, le ciel s'est enflammé sous les pétards multicolores du feu d'artifice ... Le carnaval 2019 s'est achevé, a chassé l'hiver et a laissé la place au printemps.

Je tiens à remercier chaleureusement le Comité des Fêtes qui a veillé à la bonne organisation des festivités : tout s'est bien passé et le public a pu profiter d'un beau spectacle avec le cortège des différents groupes de Gilles, paysans, paysannes, sorcières, géants et autres groupes folkloriques.

Je remercie tous les groupes qui ont participé à la fête (les sociétés de Gilles, la maison des jeunes, les comités des fêtes, les mouvements de jeunesse, ..) et je salue leur enthousiasme, leur imagination, leurs talents de bricoleurs, la qualité de leurs déguisements, ... Vous avez tous contribué à rendre ce week-end festif pour tous.

Je remercie tout aussi chaleureusement le service des Travaux qui, avec efficacité, a travaillé tout le week-end pour nettoyer les rues du Centre-ville.

Le mois de mai s'est installé, et à nouveau, nous sommes appelés aux urnes pour renouveler les Parlements wallon, fédéral et de l'Union européenne. Comme vous le savez, le vote est obligatoire et c'est évidemment un acte fondamental pour faire entendre la voix de chacun dans le projet que nous souhaitons pour notre Région wallonne, pour notre Pays et pour l'Europe. Chacun est appelé à s'informer et ensuite à exprimer son choix. J'en profite pour remercier également les nombreuses personnes qui seront appelées à participer en première ligne à l'organisation de ce scrutin : les présidents et assesseurs des 18 bureaux de vote et 33 bureaux de dépouillement.

Le service Population est bien sûr mobilisé pour l'organisation de ces élections et à votre service pour toute question si vous avez un empêchement le jour du vote et si vous souhaitez donner une procuration. Le service sera accessible le matin des élections et je l'en remercie également.

De démocratie et du devoir de mémoire il en sera question également dans les pages de ce journal. Après les commémorations du centenaire de la guerre 14-18, nous fêtons cette année le 75ème anniversaire du débarquement en Normandie. Un habitant de Bousval, Odon Godard, y a joué un rôle important : il était météorologue à Londres et son avis a permis au commandement des forces alliées de choisir la date de la nuit du 5 au 6 juin 1944 pour lancer l'opération militaire du débarquement. Un hommage lui sera rendu le 6 juin prochain, ainsi qu'à toutes les personnes engagées dans la libération de notre pays.

Vous retrouverez heureusement plus de légèreté dans les autres informations publiées dans ce journal qui comme chaque fois vous permet de vous informer et, si vous le souhaitez, de participer aux activités qui se déroulent dans nos villages et qui font de Genappe une commune où il fait bon se rencontrer ...

Gérard Couronné
Bourgmestre



75^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU « DÉBARQUEMENT DE NORMANDIE »

Le 6 juin prochain, nous fêterons le 75ème anniversaire du « Débarquement de Normandie ». Cette opération historique dont le nom de code était « Opération Neptune », est une opération militaire amphibie alliée de la Seconde Guerre mondiale lancée dans la nuit du 5 au 6 juin 1944. Cet événement marque le début de la « Bataille de Normandie ». Le jour J était initialement prévu le 2 juin 1944 mais les Alliés avaient besoin de la pleine lune pour les parachutages et de 40 minutes de jour pour le débarquement. En juin, ces conditions

ne se retrouvaient qu'entre le 5 et le 7 juin. Le débarquement fut fixé le 5 juin puis le 6 en raison des conditions météorologiques atroces. C'est Monsieur Odon Godart, géophysicien enrôlé comme météorologue dans le « Bomber Command Britannique » durant la Seconde Guerre Mondiale, qui eut la mission de définir quel était le jour le plus favorable sur le plan météorologique pour le débarquement de Normandie. C'est ainsi qu'il proposa au Général Eisenhower de postposer le débarquement de Normandie du

5 au 6 juin 1944. Etabli à Bousval après la Guerre, Monsieur Godart y est décédé le 18 avril 1996.

Ce 6 juin 2019 à 14h, aura lieu cette cérémonie d'hommage devant la stèle de Monsieur Odon Godart, sur la place de Bousval, en présence de divers personnalités et des autorités communales. Après un dépôt de fleurs et différentes allocutions en présence des enfants des deux écoles du Village, une réception organisée à l'école communale de Bousval clôturera la cérémonie.

LE TOUR DE FRANCE

LE 6 JUILLET 2019, LE TOUR DE FRANCE PASSERA PAR GENAPPE !!!

La Commune sera traversée selon l'itinéraire suivant : Bois d'Hez, Rue Croisette, Rue Longchamps, Rue de Villers-la-Ville, Chaussée de Charleroi, Rue de Charleroi, Rue de Bruxelles et Rue de Glabais (voir plan page 9). De ce fait, 3 heures environ avant la traversée et pen-

dant la durée de celle-ci (estimé de 15h20 à 16h), Les riverains des zones suivantes seront bloqués : Clos du Verger, Avenue des Cottages, Rue de Bruxelles entre N5 et rue de Glabais, Chemin du Fond d'Obais et Vieux Manands. Le Centre de Genappe sera bloqué jusque 17h rue de Charleroi, rue de Bruxelles et rue de Glabais. Plus d'informations dans le journal de Juin !

ANIMATEURS DE PLAINE

La Ville recrute des animateurs pour la plaine d'été.

Tu souhaites animer un groupe d'enfants ... et tu as une formation en animation !

Envoie ton CV accompagné de tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation au Collège communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Animateur(trice): être titulaire d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou en cours de formation, d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

Les périodes :
du 1er juillet au 12 juillet inclus
du 15 juillet au 26 juillet inclus
du 29 juillet au 16 août inclus

Les barèmes:
Animateur breveté ou assimilé: 60 €/jour
Animateur en formation: 50 €/jour
Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :
Monsieur Benoit Huts - 0474/79 76 96 - benoit.huts@genappe.be
Madame Chantal Sablon - 067/ 79 42 44 - chantal.sablon@genappe.be

RECRUTEMENT

L'A.S.B.L. Salles Communales de Genappe recherche un(e) concierge-gérant(e) indépendant(e) de cafétéria pour la salle G.Gossiaux à Bousval.

PROFIL:

- Répondre aux conditions légales pour tenir un débit de boissons.
- Etre disponible pour exercer la fonction, à l'exclusion de toute autre activité à partir du 1 août 2019.
- Avoir une expérience ou un grand intérêt à la pratique sportive et à la collaboration avec les dirigeants des clubs sportifs.

Tout renseignement peut être obtenu auprès des responsables de l'A.S.B.L. :

- Monsieur TUBIERMONT, Président, au 0475/82.05.23
- Monsieur GHISLAIN, Secré-

taire : tél : 067/77.19.46
fax :067/56.09.80
e-mail : julien.ghislain@proximedia.be.

Les candidatures, accompagnées

- d'un certificat de bonnes vies et moeurs,
- d'un curriculum vitae
- et d'une lettre de motivation, doivent être transmises avant le 20 mai 2019.

• Par recommandé à Monsieur Julien GHISLAIN, Secrétaire de l'A.S.B.L. SALLES COMMUNALES DE GENAPPE, Rue de la Forge,11 1470 GENAPPE

• En les déposant au secrétariat contre accusé de réception : Rue de la Forge,11 à 1470 Genappe (Bousval) en prenant rendez-vous au préalable

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail sérieux et soigné



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 30/04/19

Affaires générales

- Le Conseil a approuvé le plan de pilotage de l'école de Baisy-Thy qui dresse un diagnostic des forces et faiblesses de l'école, en identifie les causes et propose des pistes de solutions.
- Le Conseil a approuvé les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'intercommunale Orès Assets.
- Le Conseil a désigné des délégués auprès du Holding communal en liquidation, du TEC, de l'ALE, de l'ASBL Bataille de Waterloo.
- Le Conseil a créé deux nouvelles commissions : une commission mixte « seniors » et une commission mixte « bien-être et santé » et y a désigné des délégués.
- Le Conseil a approuvé les avantages en nature octroyés aux Bourgmestre et échevins et le mode de remboursement des frais de déplacements octroyés aux mandataires communaux visant des déplacements dans le cadre de leur fonction en dehors de l'entité.
- Le Conseil a approuvé le rapport d'activité 2018 de la bibliothèque de Genappe.
- Le Conseil a approuvé l'organisation des festivités « Genappe perd la boule » en 2019 et sollicite des subsides auprès de la Province du Brabant wallon.

Finances

- Le Conseil a approuvé le compte 2018 de la Fabrique d'église de Bousval. Le compte présente un boni de 30 € .
- Le Conseil a pris acte de l'utilisation du subside 2018 par la Maison de la laïcité et accordé le subside 2019 au montant de 6250 €.

Environnement

- Le Conseil a fixé à 15 € le montant de la participation au voyage à la foire de Libramont organisé le 29 juillet prochain.

Travaux

- Le Conseil a autorisé le déclassement pour la revente d'une tondeuse datant de 2013.
- Le Conseil a ouvert un marché de travaux pour la rénovation de divers bâtiments du service Travaux". Le montant estimé s'élève à 81.369,00 € hors TVA ou 98.456,49 €, 21% TVA comprise.
- Le Conseil a ouvert un marché de travaux d'égouttage divers. Le montant estimé s'élève à 41.210,00 € hors TVA ou 49.864,10 €, 21% TVA comprise.
- Le Conseil a ouvert un marché de travaux « Réfection d'ouvrages d'art sur l'entité de Genappe - Année 2019". Le montant estimé s'élève à 32.775,00 € hors TVA ou 39.657,75 €, 21% TVA comprise.
- Le Conseil a approuvé un marché de travaux « Réfection de voiries agricoles - Année 2019". Le montant estimé s'élève à 37.110,00 € hors TVA ou 44.903,10 €, 21% TVA comprise.
- Le Conseil a approuvé un marché de travaux Rénovation du clocher et de l'avant-corps de l'église St-Bathélémy de Bousval". Le montant estimé s'élève à 139.870,00 € hors TVA ou 169.242,70 €, 21% TVA comprise.
- Le Conseil a approuvé l'adhésion de la commune à la centrale d'achat constituée par l'intercommunale ORES Assets, pour l'ensemble de ses besoins en matière de travaux d'éclairage public et ce pour une durée de 4 ans, renouvelable.
- Le Conseil a approuvé la liste des voiries à faire figurer dans le plan d'investissements 2019-2021 et sollicite l'avis de la SPGE (société publique de gestion de l'eau).

Energie

- Le Conseil a fixé la composition du comité d'accompagnement Energie-climat et y a désigné des délégués.
- Le Conseil a approuvé la convention avec Renowatt en vue de rénover certains bâtiments communaux pour en améliorer la performance énergétique avec un contrat de performance énergétique.

Urbanisme

- Le Conseil a pris un acte de constat de création de voirie par usage du public, conformément au décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale sur le sentier 46 à Bousval (chemin de la Terre franche).
- Le Conseil a autorisé une modification de l'alignement à la rue Château Lothier à Genappe pour un élargissement de voirie et une cession au domaine public pour une construction.
- Le Conseil a approuvé une décision de principe d'engager une procédure d'abrogation du SOL (schéma d'orientation local) sur le site de l'ancienne Sucrierie.



En habitant la campagne, sommes-nous exposés aux produits phytosanitaires ?

Interdits pour les particuliers et dans les espaces publics, l'usage des produits phytosanitaires est réglementé de façon très stricte pour nos agriculteurs. Quel usage font-ils de ces produits ? Comment concilier la fertilisation de nos campagnes, la survie économique de nos exploitations agricoles et la santé de tous ? Et si l'air de rien,

les pesticides nous exposaient à un risque pour notre santé ?

Le sujet est d'actualité puisque de récentes études ont été menées en Wallonie.

La Ville et l'ASBL Soins et Santé ont le plaisir de vous inviter à une soirée d'information sur la question des produits phytosanitaires, **le jeudi 23 mai à 20h00 à l'Hôtel de Ville**. Nous aurons l'occasion

d'entendre les résultats de l'étude Propulpp menée auprès de 8 écoles en Région wallonne dont 3 à Genappe, d'entendre quelles sont les pratiques culturelles développées par nos agriculteurs et de débattre sur les mesures à prendre pour protéger les intérêts et la santé de tous. M. le professeur Schiffers qui a mené cette étude et M. Walravens, seront présents à cette soirée d'information.



CET ÉTÉ, RENDEZ-VOUS AUX APÉROS SUR L'HERBE !

Depuis quatre ans, les Apéros sur l'herbe, ponctuent l'été genappien.

Au programme de ces soirées conviviales : musique, rencontres et apéro entre voisins, en plein cœur de la cité du Lothier ! Grande première cette année : le lancement de l'événement aura lieu le 17 mai à Loupoigne, à la place Nicolay.

Le second rendez-vous aura lieu sur la Grand Place de

Genappe le vendredi 7 juin, dès 17H30.

Pour l'occasion, l'événement se couple à un autre tout aussi attendu : l'ouverture des Vitr'In de Genappe, ateliers situés dans le centre-ville (pour plus d'informations, voir article sur les Vitr'In sur l'herbe).

Rendez-vous le 17 mai à la place Nicolay de Loupoigne, le 7 juin à Genappe, le 12 juillet à la Ferme de la Hagouille et le 9 août à Glabais (lieu à déterminer).

Accès libre, ouvert à tous.

Une initiative du Centre culturel et des Comités des Fêtes de Baisy-Thy, de Genappe, de Houtain-le-Val et Ways, en partenariat avec le Syndicat d'Initiative et le Plan de Cohésion sociale de Genappe.

Renseignements:
Les Apéros sur l'herbe
Tout l'été à Genappe



SOUVENIRS, UN SPECTACLE PLEIN D'ÉMOTIONS

Depuis quelques semaines, un groupe de comédiens amateurs de Genappe s'anime autour de « Souvenirs », un spectacle pluridisciplinaire que vous aurez l'occasion de découvrir en avant-première au MONTY, **le 4 octobre 2019 à 18h30.**

Né de l'enthousiasme d'une dizaine de Genappiens, « Souvenir » (titre provisoire) est le point d'orgue à un projet participatif auquel se sont mêlés des bénéficiaires du CPAS de Genappe, des apprenants de « Lire et écrire » et jeunes de la Maison de Jeunes « Le Bug-1 ».

Encadrée par Coralie Vanderlinden (comédienne) et Piwi Lemans (chanteur), tous deux professionnels du spectacle, ainsi qu'Alicia Bernard (chorégraphe à la Maison de jeunes), la troupe est à l'origine d'un spectacle mêlant chant, comédie et danse, né à la suite d'ateliers artistiques.

La démarche du projet met l'accent sur la participation citoyenne, critique et responsable de chacun. Dans une société où nous sommes sans cesse invités et confortés à rester des spectateurs consommateurs, nous avons proposé à un groupe de Genappiens de devenir des acteurs-créateurs du spectacle. Lors des ateliers, les participants vont, au fil des répétitions, aller au plus profond de leurs souvenirs pour créer une histoire où les témoignages et les corps se délient. La sincérité de la démarche et les paroles vont vous toucher !

Le spectacle aura une durée de 40'. A la suite de celui-ci, aura lieu une discussion avec les comédiens et la metteuse en scène sur la genèse du spectacle, afin de libérer la parole et de créer un échange.

Un joli projet à suivre !



UN SPECTACLE DRÔLE ET INTERACTIF



années 30, La Montagne est un spectacle riche en émotions et en créativité qui divertira petits et grands.

Les Vrais Majors ont su y inviter les arts de la rue et mélanger différents univers avec brio. Au programme : 40 minutes de rires, d'interactions et de créativité en tout genre !

Renseignements:
« Der menschenfresser Berg – Oder die Besteigung, die BjørgSchaffers Leben kostete – Ou La Montagne (titre provisoire) » des Vrais Majors
Le dimanche 26 mai à 15H
Tout public, 40', gratuit !

Le dimanche 26 mai à 15H, pour fêter l'ouverture du Jardin du 38, le Centre culturel vous invite à découvrir la nouvelle création drôle et farfelue des Vrais Majors : « Der menschenfresser Berg – Oder die Besteigung, die BjørgSchaffers Leben kostete – Ou La Montagne (titre

provisoire)», un spectacle qui oscille entre fiction et réalité, de la scène épique d'un alpiniste au sommet d'une montagne à la réalité du comédien qui a oublié son texte et son pantalon ! Gratuit.

Adapté d'un film allemand des



POUR L'INFORMATION AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE



LES CHOSES CHOUETTES
MAGASIN DE JOUETS

Rue de Bruxelles 60/3 à 1470 Genappe
Tel - 067/49.19.72
@ sabine@magasindejouets.be
www.magasindejouets.be
f Les Choses chouettes de Genappe
Ouvert du ma au sa de 10h à 18h00.





LES ATELIERS DU LÉZ'ARTS EN FÊTE !

Après une saison de découvertes artistiques, d'échanges et de création, les élèves des Ateliers du Léz'Arts exposeront leurs œuvres sur le thème «Racines» le week-end du 26, 27 et 28 mai 2019.

Au programme tout le week-end en partenariat avec le Centre culturel et la Maison de jeunes: ateliers, bourse aux plantes, auberge espagnole, spectacles...! Et dès le 1er juillet, nous vous

proposons 21 stages pour tous les âges et toutes les envies. Programme complet sur notre site web.

Les projets fusent et les idées se bousculent aux Léz'Arts. Rejoignez-nous !

Rendez-vous sur notre site : www.lesateliersdulezarts.be ou contactez-nous par téléphone 0488/899.378 ou par email cecgenappe@gmail.com.

STÉRILISATION DES CHATS DOMESTIQUES ÉDITION 2019

Comme vous le savez déjà sûrement, tous les chats qui sont nés depuis le 1er novembre 2017 doivent être stérilisés avant l'âge de 6 mois. Quant aux chats nés avant le 1er novembre 2017, ils devaient être stérilisés au plus tard pour le 1er janvier 2019.

Pour vous aider à remplir cette obligation, la Ville de Genappe a instauré une prime à la stérilisation des chats domestiques.

En 2018, c'est près de 35 formulaires de demande de prime qui ont été introduits et favorablement traités.

Cette année encore, la Ville de Genappe a décidé de poursuivre cette campagne de stérilisation des chats domestiques et d'y allouer un budget de 2.000,00€.

En pratique, cela signifie qu'un montant de 20€ est remboursé par chat stérilisé,

avec un maximum de 2 chats / ménage.

Pour ce faire, rien de plus simple, téléchargez le formulaire de demande de prime sur le site de la Ville ou faites-en simplement la demande et rendez-vous chez votre vétérinaire.

Après l'opération de votre chat, renvoyez le formulaire complété et signé par le vétérinaire pour obtenir l'intervention de 20€.

L'opération de votre compagnon félin est un bienfait pour tous...tant pour lui que pour vous !

La saison des chaleurs étant à nos portes, ne tardez pas et faites opérer votre chat.

Renseignements :

Claire Trassaert : 067/794.243
claire.trassaert@genappe.be.

LES VITR'IN SUR L'HERBE

Chaque année, les Vitr'In de Genappe, ces ateliers d'artistes qui redynamisent de leur présence et de leurs œuvres des locaux inoccupés appartenant à la Ville, ouvrent leurs portes aux Genappiens, le temps d'une soirée (l'été) ou d'un week-end (l'hiver). Pour cette édition estivale du 7 juin, les neuf artistes résidents du projet vous ont concocté une avant-soirée surprenante !

Rendez-vous dès 17H30 à la Vitr'In du 11, rue de Charleroi. Un groupe de musique vous y attendra, pour vous guider à travers les deux autres lieux (1, rue de Charleroi et 19, rue

de Ways), dans lesquels démonstrations artistiques et performances créatives en live vous surprendront. La visite se terminera sur la Grand-Place de Genappe, investie ce soir-là par les Apéros sur l'herbe, rendez-vous incontournable de l'été (voir article).

Concours : Les Vitr'In, c'est pas nain'porte quoi !

En été, c'est dans le jardin que ça se passe, et dans le jardin, il y a les nains ! Très à la mode, le nain de jardin sera au cœur d'un concours pour le moins original. A votre arrivée au 11 rue de Charleroi, un questionnaire vous sera remis. Répondez-y en vous

baladant à travers les trois Vitr'In et tentez de remporter l'un des trois nains de jardin customisés par les artistes résidents du projet !

Renseignements

Les Vitr'In sur l'herbe
Le vendredi 7 juin
De 17H30 à 21h00
Dans les trois Vitr'In de Genappe (centre-ville)
Accès libre

Une initiative du Centre culturel en partenariat avec la Ville de Genappe

Infos :
067/77 16 27
www.cccgenappe.be



LE JARDIN DU 38 EN FÊTE !

L'année dernière, vous avez été nombreux à investir le Jardin du 38 (anciennement la Guinguette) le temps d'une soirée, d'un apéro ou d'un spectacle... Forts de ce succès estival, le dimanche 26 mai, nous vous ouvrirons à nouveau les portes de cet espace vert en plein centre-ville de Genappe !

L'expo annuelle des Léz'Arts

et la fête des voisins sont toujours de belles occasions pour se rencontrer et faire rayonner la dynamique d'un quartier... Pour l'occasion, nous investirons le Jardin du 38 ! Barbecue auberge-espagnole, spectacle (gratuit) des Vrais Majors à 15H (voir article), grimage et château gonflable...

Rendez-vous dès midi, vous apportez une salade à poser sur la

table et à partager, nous nous occupons de la viande ! (bar sur place).

Renseignements

Ouverture du Jardin du 38
Le dimanche 26 mai
Dès 12H, au 38,
rue de Bruxelles à Genappe
www.cccgenappe.be
067/77 16 27



CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX AVIATEURS CANADIENS ET ANGLAIS

Il y a septante-cinq ans, deux bombardiers Halifax entraient en collision au-dessus des communes de Baisy-Thy, Ways et Loupigne, au lieu-dit Long-champs. Aucun des quatorze membres d'équipage n'a survécu. Le plus jeune, Paul Coltman, avait 19 ans. Trois d'entre-deux sont inhumés au cimetière de Baisy-Thy.

Cette année, la Fédération Nationale des Combattants avec le soutien de la Ville de Genappe et les élèves des classes de 5e

et 6e primaire de l'école communale de Baisy-Thy rendent un hommage particulier aux aviateurs.

C'est le devoir de mémoire, qui avait animé Henri Vets dans ses démarches et la volonté tenace de voir ériger un monument en 2004 à la gloire des héros disparus. Il avait été aidé dans ses efforts par Nicolas Clinaz.

Par cette occasion, nous commémorons le 15e anniversaire du monument.

La cérémonie d'hommage aux aviateurs se déroulera au monument à l'Arbre Sainte-Anne, situé à Baisy-Thy, le mardi 28 mai à 13h30.

Info et réservations :

Cérémonie au monument aux aviateurs canadiens et anglais 2019

Le comité des Associations Patriotiques, section de Genappe
Éric Tubiermont, président
tubiermont.eric@hotmail.com

Et si on allait à la ferme ?

Ferme de la Vallée

Envies d'expériences à vivre en famille, entre amis ou avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture ?

JOURNÉES SCOLAIRES ANNIVERSAIRES STAGES

0475/35.14.25 | WWW.FERMEDELAVALLEE.BE | VIEUX-GENAPPE



LES FIGURES PHARES DU CLOWNMANIA SONT PARMIS NOUS !

Le 30 juin prochain, à l'occasion du festival Clownmania, la plaine communale de Genappe sera envahie par de drôles de farceurs ! Découvrez les personnalités emblématiques à la base de cette invasion festive et familiale.

Ancienne habitante de Genappe, Anne-Marie Mycke est la fondatrice de l'ASBL Clownmania. En tant que clown amateur, elle a discuté durant ses formations avec des As du métier. En constatant qu'aucun projet n'aidait les clowns à vivre de leur art en Belgique, elle a voulu combler ce manque à tout prix ! L'idée d'un festival, unique dans notre pays, a germé dans sa tête en 2012 : une journée familiale et festive entièrement consacrée à l'Art du Clown et du Mime. Epaulée par son mari Marc Vrydag et d'autres clownmaniques, Anne-Marie est ainsi la personne qui orchestre le festival, de la programmation à la promotion depuis 2013.

Nous vous présentons maintenant deux OVNI (Optimistes Valeureux Naturellement In-souciant). Ils font parties de la

famille Clownmania depuis le début : Olivier Taquin et Roger Goes.

Clown Belge de renommée mondiale, Olivier Taquin a fondé avec son frère le duo de mime « Les Frères Taquins » qui a remporté différents trophées mondiaux (la médaille d'or au Festival mondial du cirque à Paris et le clown de bronze au Festival de Monte-Carlo). Il est le parrain du festival Clownmania et la personne ressource pour le développement artistique du projet.

Roger Goes est notre incontournable Maître de cérémonie durant le festival ! Meneur de revue dans de nombreux cirques depuis des années, il use aussi le bitume avec ses ballons en haranguant la foule, notamment pour la promo du festival. Homme aux milles astuces, c'est un véritable couteau suisse, bien connu de Nivelles et des environs.

Maintenant que vous connaissez quelques-uns des visages qui se cachent derrière le grand débarquement Clownmania, n'hésitez pas à faire un saut sur le site

internet pour voir la frimousse des artistes programmés durant cette 4ème édition. Des OVNI se cachent aussi parmi eux et pour les mettre au mieux en valeur, vous pouvez aussi soutenir le festival via notre campagne de financement participatif. Puisque l'union fait la force lorsque le rire est universel !

FLASH SPECIAL : un concours pour gagner 2 places pour le festival sera lancé le 15 mai sur facebook. Le but est de choisir le nom de la future mascotte du festival, une marionnette géante réalisée en matériaux de récupération par *La Compagnie de l'Horloge en Pièces et Natur'Art*. Restez connectés pour suivre notre actualité !

Renseignements :
www.crowdin.be (campagne de financement participatif, « Clownmania Belgium Festival 2019 »)
+32 (0)479/63.10.32
info@clownmania.be
www.clownmania.be
Facebook : Clownmania belgium festival



LCHP RENTRE DANS L'ÈRE DES MARIONNETTES GÉANTES !

La Compagnie de l'Horloge en Pièces, aidée par son comparse Natur'Art, réalise un géant en matériaux de récupération pour leur ami du festival Clownmania.

Depuis janvier dernier, les membres de la compagnie s'activent pour réaliser une marionnette géante de presque 3m pour célébrer les clowns, l'art de la récup' ainsi que le festival Clownmania qui aura lieu le 30 juin prochain à Genappe. Nous avons soudé, fouillé, assemblé des cannettes, des circuits et des barres de fer pour créer un clown géant dans un style bien particulier qu'affectionne LCHP : le steampunk.

Cette mascotte géante sera installée près de l'Eglise de Genappe le 15 juin et inaugurée le dimanche 16 pour attirer le regard des passants. Vous pouvez suivre les péripéties de cette construction sur internet, notamment en tentant de gagner 2 places pour le festival Clownmania.

RDV le 15 mai sur facebook pour choisir le nom de cette future mascotte ! LCHP ne la mettra « en marche » dans les rues de la Belgique qu'à partir de 2020. En attendant cette folle aventure, vous pourrez profiter d'autres activités proposées par La Compagnie de l'Horloge en Pièces (déambulatoires, contes,...)

en vous renseignant sur notre site internet.

Renseignements
Direction artistique : Naomi Raitano (0494/84.65.61 – clown@ciehorlogeenpieces.be)
Chef décorateur : Giuseppe Raitano
Partenaires : Natur'Art et la Ressourcerie Restor
Coproduction : Clownmania ASBL
www.ciehorlogeenpieces.be
info@ciehorlogeenpieces.be
Facebook : La Compagnie de l'Horloge en Pièces / Clownmania belgium festival



WAYS AU FIL DE L'EAU !

« La Dyle et ses moulins » : promenade guidée le dimanche 26 mai

Combien la Dyle et ses affluents ont-ils actionnés jadis de moulins à grains, de forges, de filatures et de papeteries et qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Bien souvent des vestiges de biefs, des bâtiments transformés, des noms de rues ou lieux-dits ne sont actuellement que les seules traces de leur présence autrefois. Et aujourd'hui y a-t-il une renaissance de moulins en activité, mus par la force hydraulique, pour produire une énergie durable ?

Au gré de sentiers nous irons à la découverte de deux anciens moulins à grains à Ways et à Thy. Nous nous arrêterons un moment au château de Thy dont l'origine féodale remonte au XIVe siècle.

Pour vous guider dès le départ, vous pourrez acquérir pour 4 € la nouvelle carte pédestre du village, éditée par l'association Chemins 141. Désormais, elle pourra vous accompagner dans vos promenades en vous indiquant les témoins de notre patrimoine ou encore vous aidera à concevoir des itinéraires personnels originaux. Notre promenade de 4 km durera environ 2 h. La participation est gratuite. Equipez-vous en fonction de la météo !

Organisation : Chemins 141
Rendez-vous : Place Comte Cornet à Ways
Quand : le dimanche 26 mai à 14 heures
Renseignements : Colette Wibo Téléphone : 010/61.50.70
colette.wibo@skynet.be
www.chemins141.be

BROCANTE À NOIRHAT

La quatrième brocante du quartier de la cité de Noirhat (Avenue des Habitations Modernes et Avenue de l'Horizon) se déroulera **le samedi 25 mai de 6h à 17h.**

Les emplacements de 2,5 mètres sur 5 mètres sont mis en location au prix de 10€ auprès de Nathalie Rifon au 0477/28 37 22 ou de Benoît Huts au 0474/ 79 76 96, après 19 heures. La réservation sera effective après paiement sur le compte BE 44 0017 8613 3445 en stipulant votre nom. Chaque exposant s'engage,

bien entendu, à emporter ses déchets en fin de journée.

La vente de boissons ou de nourriture n'est pas autorisée sur les stands. Le comité se réservant le droit de vendre des boissons et de la petite restauration au profit de l'organisation. Les bénéfices de cette journée seront consacrés au financement du goûter d'Halloween ainsi qu'à l'achat de friandises et de cougnoux distribués aux enfants et aux seniors du quartier lors de la Saint-Nicolas.

COURS COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 8 ans, Yvette Demouli, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements:
yvette.demouli@yshoo.fr
0471/ 11 06 52

Kendo Iaido Jodo Yo-Shin

Escrime japonaise et voie de développement spirituel

Genappe-Nivelles-Virginat
www.yo-shin-kendo.be
Baudouin Dechameux: 04 77 46 97 76



LES PUBLICATIONS DU CERCLE D'HISTOIRE



C'est le 27 juillet 1990 que parut le premier périodique du Cercle d'histoire. Jean Mévisse, alors président, souhaitait établir un contact plus proche avec les membres et leur proposer par le biais du périodique des articles sur l'histoire de Genappe et de ses villages. A ces périodiques trimestriels s'ajoutèrent des recueils traitant de sujets plus particuliers comme par exemple la visite à la sucrerie du Ras Tafari, régent de l'empire d'Ethiopie, le 29 mai 1924, (il y aura 95 ans en mai prochain) article écrit en 1990 par Léon Jeurissen, administrateur, secrétaire et trésorier, décédé ce 30 mars dernier.

En 1994, à l'initiative de Gaston Braive, le Cercle commença à publier son nouveau trimestriel « le Lothier roman ». Depuis lors, chaque numéro fut consacré à un sujet bien particulier, évoquant des événements marquants ou des sujets en rapport avec le patrimoine de Genappe et ses villages, mis à l'honneur lors des Journées du Patrimoine ou d'événements commémoratifs tels que le 700ème anniversaire de la chartre de 1303, Bousval en 1686 à l'époque des guerres de Louis XIV, Baisy-Thy entre pierres et musiques, ces Genappiens qui ont fait 1830, commémoration 1914 ou évoquant des personnages originaires de Genappe, y ayant vécu ou marqué l'histoire par leur présence ou par leur implication ailleurs : les châtelains de Ge-

nappe, le dauphin Louis, le docteur Tacquin, Jules Minne, le général Duhesme, Mathilde Zerghe (café chez Mathilde) Georges Delvaux, la menuiserie Léon Petit, Jean Biourge, fugitif puis bourgmestre, ou encore des industries, des commerces ou des salles de spectacles ou de cinémas.

A ce périodique s'ajoutent d'autres publications telles que les « Cahiers » traitant d'un sujet particulier plus en profondeur, les « Catalogues », les « Documents », les « Instruments de travail » plus particulièrement réservés aux généalogistes ou généalogistes amateurs, les « Répertoires » et les « Varia ».

Alain Riquet vient de publier un inventaire de toutes les publications du Cercle, disponible soit à la vente, soit consultable à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine.

Pour fêter son 30ème anniversaire, le Cercle a invité Eric Meuwissen, historien et journaliste à présenter une conférence ainsi que le numéro 1/2019 du Lothier roman sur « Les Solvay à Genappe ». Cette conférence a eu lieu dans le cadre prestigieux du golf d'Hulencourt.

Le lothier roman 1/2019 est en vente au prix de 10€ + frais de port éventuels 6€ Maison de l'Histoire et du Patrimoine: Avenue Eugène Philippe 1a, 1473 Glabais Ouvert le mardi de 10h30 à 12h ou sur commande au 067/78 05 03.



DEUX VIOLONS DU « REINE ELISABETH » À GLABAIS

Concert le dimanche 19 mai 2019 à 17 h, à l'église St Pierre

Le prochain concert que Musique à Glabais nous propose sera animé, comme chaque année depuis 10 ans par deux demi-finalistes du Concours Reine Elisabeth. En 2019, ce sont les violonistes qui sont concernés. Au moment où ces lignes paraîtront dans le Journal de Genappe, les 24 demi-finalistes choisis parmi les 71 candidats inscrits à cette session auront juste terminé leur prestation et la liste des finalistes sera établie. Parmi les non retenus, le secrétariat du concours nous sélectionne deux artistes désireux de venir nous faire apprécier leur talent, avec un programme de leur choix, et un pianiste accompagnateur.

Artistes à découvrir, programme à découvrir...

Qualité assurée, cependant : toutes les expériences précédentes ont été des succès, et chaque année nous apporte le sentiment que la qualité est de plus en plus au rendez-vous. Il faut dire que le simple fait d'être candidat à ce concours des plus prestigieux au monde suppose un niveau de talent et de compétence hors du commun.

Pour preuve, il suffit de suivre l'évolution des carrières des musiciens qui nous ont fait le plaisir de venir à Glabais les années

précédentes : voici quelques exemples de parcours des demi-finalistes violonistes qui nous ont fait l'honneur d'une visite. Tous continuent une carrière remarquable.

Le Finlandais **Petteri Livonen** (violin, 2009) est considéré comme un des meilleurs violonistes de son pays, lauréat entre autres du Concours International Jean Sibelius. Il a été soliste dans les plus grands orchestres en Europe, en Israël, et en tant que chambriste participe à de nombreux festivals.

L'autre artiste de ce concert de 2009 était la Française **Solenne Paidassi**. Elle nous avait conquis avec un impressionnant programme éclectique allant de Bach à Berio. L'année suivante, elle remportait le Concours Long-Thibaud, en France. Elle a donné des concerts et récitals partout dans le monde, mais est pourtant très attachée à notre pays, puisqu'elle a été nommée Concertmeister de l'Orchestre National de Belgique.

La session violon suivante, en 2012 nous faisait bénéficier de la présence de **Maria Milstein** et de **Erzhan Kulibaev**. Ce dernier fait une remarquable carrière de soliste et de chambriste et se produit sur tous les continents, en plus de son poste de professeur dans la plus prestigieuse académie madrilène. Quant à

Maria Milstein, qui enseigne au Conservatoire d'Amsterdam, elle a été lauréate de plusieurs concours internationaux, se produit partout en Europe, et voit chacun de ses enregistrements salués par un prix.

En 2015, c'est encore une Néerlandaise, **Rosanne Philippens** que nous avons reçue. Soliste pour les plus grands orchestres, entre autres le Concertgebouw d'Amsterdam, elle est aussi très active en musique de chambre et détient une importante discographie sous le label Channel Classics. Elle était accompagnée de l'Américain **Brendan Shea**, qui a une attache particulière à Bruxelles puisqu'il y est né. Il poursuit une carrière internationale comme soliste, fait partie du Euclid Quartet, et est aussi professeur à la prestigieuse Manhattan School.

Quels que soient les lauréats, qui que soit le grand gagnant du concours, ce sont 71 très bons musiciens qu'il faudrait mettre à l'honneur comme les quelques-uns ci-dessus.

Prix des places : Prévente 14 € - Jour du concert : 16 € - 50% pour les moins de 18 ans. Réservation : hubert.frissaer@gmail.com ou 067/77.10.51 ou 0475/63.96.01 Compte Musique à Glabais : BE19 0682 4291 5612

Fintro-Genappe
Hoyois Baudouin SA
T 067 77 13 88
hoyois-baudouin-genappe@fintro.be
Rue de Charleroi 20, 1470 Genappe
ISMA n°: 01558 A-cB

FINTRO
GROUPE BNP PARIBAS

FINTRO. PROCHE ET PRO.

Fintro est une filiale de BNP Paribas Fintro SA, L.B. (Charleroi) (Belgique), BNP Paribas Fintro SA, Banque de Paris, 100 Boulevard de la Liberté, 75001 Paris, France

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

PARTICIPEZ AUX ATELIERS ENERGIE CLIMAT !

En 2016, la Commune de Genappe s'est engagée, dans le cadre de la Convention des Maires, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40% pour 2030. Un Comité de Pilotage (CPPC) et un Comité d'Accompagnement (CAPEC) ont avancé, durant deux ans, sur la constitution d'un Plan Energie-Climat.

Depuis lors, le climat et la transition énergétique se sont imposés comme des enjeux centraux de nos politiques publiques. Au point que de nombreuses communes ont maintenant rejoint Genappe dans cet engagement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Bien sûr, cela ne peut se faire sans que la population soit impliquée, et puisse participer, en apportant ses propres idées et projets. La Ville de Genappe a donc décidé, en mars 2019, d'associer les citoyens dans une démarche participative, via la création de 5 « ateliers Energie-Climat ».

Ces ateliers participatifs correspondront aux 5 axes du plan Energie-Climat, à savoir :

1. La rénovation du logement (REN), 2. La sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie, bâtiments du tertiaire et bâtiments communaux (URE), 3. La mobilité (MOB), 4. L'énergie renouvelable (ENR), 5. Le projet de création d'une coopérative citoyenne communale (COP) et l'implication citoyenne.

Ces ateliers seront composés de citoyennes et citoyens désireux de participer au Plan Energie-Climat de Genappe, en réfléchissant à des actions, qui seront proposées au Comité d'accompagnement. Chacun des ateliers se déroulera en matinée le samedi à partir du mois de septembre 2019.

Le Comité d'accompagnement (CAPEC) sera, lui, composé de représentants communaux en matière d'énergie et d'environnement, de membres du Conseil communal, de représentants de commissions existantes (CCATM, CLDR), de représentants des commerçants,

du CPAS, du GAL et du Pôle culturel, ainsi que de citoyennes et citoyens motivés à rejoindre ce comité.

Vous avez plein d'idées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur la commune ? Vous avez une expertise à apporter ? La lutte pour le climat vous préoccupe particulièrement ? Vous avez envie de vous investir dans un projet participatif ? C'est toutes et tous ensemble que nous pourrions agir pour le climat et reprendre en main l'avenir énergétique de Genappe. Vous pouvez obtenir tout renseignement à ce sujet auprès de Michel Harmegnies, conseiller énergie, au 067/79.42.79. ou Vincent Girboux, en charge du Plan Energie Climat, par mail à vincent.girboux@genappe.be

Nous vous invitons à présenter votre candidature par mail à info@genappe.be pour rejoindre le comité d'accompagnement et les ateliers « Energie Climat » en mentionnant votre intérêt pour l'atelier de votre choix.



NOUVELLE OPÉRATION DE RÉNOVATION URBAINE À GENAPPE

INVITATION À LA SOIRÉE DE LANCEMENT DE LA NOUVELLE OPÉRATION DE RÉNOVATION URBAINE

Rêvons ensemble le centre-ville de Genappe !

La commune de Genappe s'engage dans une 2ème opération de rénovation urbaine de son centre-ville. La première datant de 1993 avait permis entre autres la réalisation et les aménagements de la place de l'église. Franc succès qui a pu donner naissance à de nouvelles enseignes commerciales et du secteur de l'horeca.

Aujourd'hui, c'est un nouveau périmètre qui est concerné, incluant toujours le centre-ville et s'étendant à l'ouest vers Vieux Genappe, à l'est jusqu'à la N5 et au sud jusqu'au pré-Ravel. L'îlot Mintens, qui est au centre de nombreuses attentions, est également concerné.

Sont inclus aussi le quartier Nord et le quartier Est, le long du parc de la Dyle (voir le plan ci-dessous).

C'est donc une large population qui est concernée par ce projet !

Avec l'aide des auteurs de projets, la commune souhaite mettre en place un véritable processus de participation citoyenne en proposant des moments d'échange et de consultation. L'intention étant d'une part de s'inspirer du vécu, des connaissances et de l'expérience des habitants. Et d'autre part, il s'agit d'une belle occasion de mieux comprendre les enjeux et les potentiels d'un tel projet pour la ville et ses lieux de vie. Chacun pourra s'exprimer et contribuer à influencer positivement les choix, priorités et développement des projets de rénovation.

A l'aube de cette nouvelle législation, la Commission de Réno-

vation Urbaine va être renouvelée. Un appel à candidatures se trouve ci-contre.

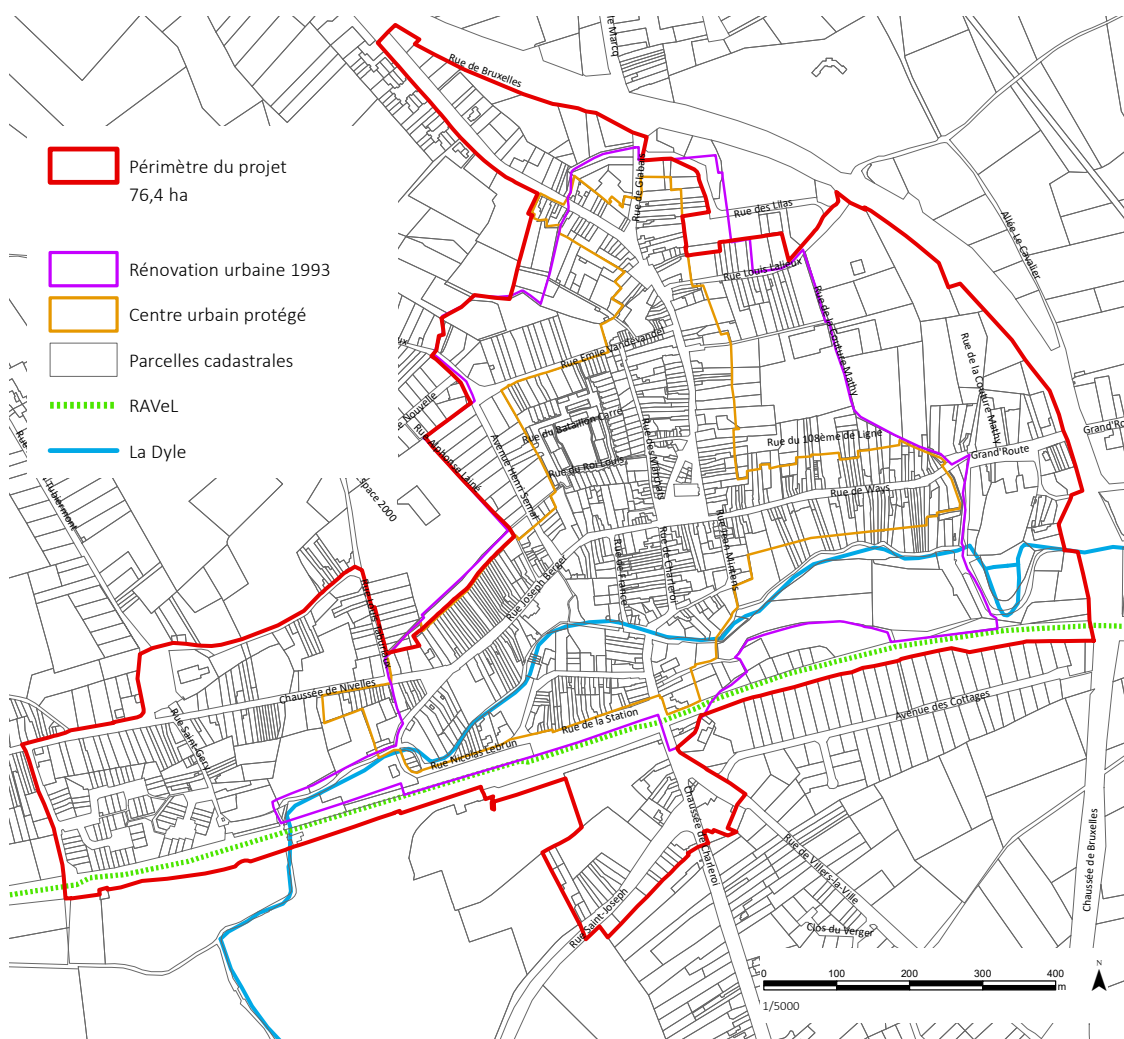
Une réunion d'information et de rencontre entre citoyens, auteur de projet et autorités, est organisée le **mardi 4 juin à 19h00**, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, Espace 2000 n°3.

À l'ordre du jour :

- Qu'est-ce qu'un projet de Rénovation Urbaine ? Objectifs, processus et planning ;
- Des citoyens prêts à représenter leur quartier ou leur secteur ? Rejoignez la CRU - Commission de Rénovation Urbaine ;
- Les projets en cours et en devenir à Genappe ?

Tout cela dans une ambiance conviviale afin de joindre l'utile à l'agréable.

Au plaisir de vous y voir nombreux.



APPEL PUBLIC

COMMISSION COMMUNALE DE RÉNOVATION URBAINE.

Le Collège Communal annonce le renouvellement de la Commission Communale de Rénovation Urbaine.

Le Conseil Communal choisit les membres parmi les personnes ayant fait acte de candidature et selon la répartition suivante :

- 5 membres du Conseil Communal représentant le groupe majoritaire dont l'Echevin(e) ayant l'Urbanisme dans ses attributions
- 1 membre du Conseil Communal représentant le groupe minoritaire
- 1 représentant du C.P.A.S. : le Président
- 2 délégués de la Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité
- 1 délégué de l'Association des Commerçants
- 1 délégué d'une Association locale de défense de l'Environnement
- 1 délégué du Cercle d'Histoire et d'Archéologie
- 6 représentants de résidents de quartier maximum

soit 18 membres effectifs, la présidence étant assurée par l'Echevinat de l'Urbanisme.

Les six représentants des habitants sont élus pour la durée de l'opération (2018-2024) parmi les propriétaires et locataires des immeubles du quar-

tier inscrits au registre de la population repris dans le périmètre du projet de Rénovation Urbaine (le périmètre de rénovation urbaine est indiqué en rouge sur le plan ci-contre).

En sus, la Ville souhaite disposer d'une réserve de personnes « ressources », qui seraient invitées aux réunions en fonction des projets (milieu scolaire, Police, milieu culturel...).

Les candidats doivent mentionner leur nom, prénom, âge, sexe, profession, domicile, la catégorie visée ci-dessus qu'ils représentent, où s'ils se présentent en tant que personne « ressource », ainsi que leur motivation.

Les actes de candidature doivent être adressés au Collège Communal, Espace 2000 n° 3 à 1470 Genappe, dans les délais suivants : du 17 mai au 17 juin 2019 inclus

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi)
- Soit par courrier électronique (info@genappe.be)
- Soit déposé contre récépissé auprès des Services de l'Administration communale.

Pour tous renseignements, le règlement d'ordre intérieur de la Commission est consultable sur le site internet :

www.genappe.be ou via le Service Urbanisme/Rénovation urbaine (Marie-Claire Dropsy - 067 79 42 31).



Pattyn

Garage-GENAPPE

RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe

PROXI CHAUF

Dépannage - Rénovation - Installation

Rue Dernier Patard, 95 à 1470 BAISY-THY

☎ 067/444415 - ☎ 0488/100100

info@proxichauf.be www.proxichauf.be



APPEL PUBLIC AUX CANDIDATS LOCATAIRES

La Ville de Genappe informe qu'elle va mettre en location un appartement à « loyer moyen » dans le Centre de Genappe, dans l'immeuble situé rue de Bruxelles 69. Une liste de candidats locataires est dès à présent ouverte.

Il s'agit d'un appartement 2 chambres situé au 1er étage. L'immeuble est pourvu de caves individuelles et du chauffage au gaz naturel. Une zone de parking est aménagée à l'arrière du bâtiment.

Les conditions à réunir pour être candidat sont les suivantes :

- être de bonne conduite, vie et mœurs ;
- la priorité est accordée aux candidats démontrant un lien

- avec la Ville de Genappe ;
- la priorité est accordée aux jeunes ménages ;
- ne pas avoir eu au cours des trois dernières années des revenus annuels bruts imposables supérieurs à 37.200 €, somme à majorer en cas d'enfant(s) à charge, et somme liée à l'indice des prix à la consommation (indice de départ : 111.31 du mois d'août 2009) ;
- ne pas être propriétaire d'un autre bien ;
- occuper personnellement le bien et ne pas le sous-louer.

Le loyer mensuel est actuellement de 612,14 € + charges (90 €). L'appartement est libre au 1er août 2019.

La location est consentie pour une durée de 9 ans maximum.

Les documents à annexer à

l'introduction de la candidature sont les suivants :

- un certificat récent de bonne vie et mœurs ;
- une attestation de composition de famille ;
- le dernier avertissement extrait de rôle, ou à défaut la dernière fiche de salaire,
- une photocopie de la carte d'identité,
- une attestation de non propriété de bien immobilier.

Si vous êtes intéressés par la location de cet appartement, il y a lieu d'adresser votre candidature à Monsieur le Bourgmestre, Espace 2000 n° 3 à 1470 GENAPPE, et ce jusqu'au 30 juin 2019.

Toute information utile peut être obtenue auprès du Service Urbanisme et Logement, Mme DROPSY, tel. 067/79.42.31

CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. En effet, le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) est rentré en vigueur pour mieux protéger les informations et données privées. Dans ce cadre, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Journal communal.

NAISSANCES

EVERARD de HARZIR Gaston de 1474 Ways
LALOUX Gabriel de 1476 Houtain-Le-Val
PARIDAENS Alexandre de 1472 Vieux-Genappe
BACHETTI Giulia de 1470 Genappe

MARIAGES

DEREINNE Alexandre et FONTAINE Amélie tous deux de Bousval

DÉCÈS

HALLET André de Glabais (1922)



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE

NOUVELLE COMMISSION : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La santé est un capital et nous devons la préserver. C'est ce que nous dit la sagesse populaire et c'est ce que l'on nous encourage à faire en adoptant des habitudes alimentaires saines, en pratiquant une activité physique régulière, ...

Mais est-ce que cela suffit ? Quel est l'impact de notre environnement sur notre santé ? En 2017 déjà, quand la Commission locale de développement rural a proposé le PCDR (Plan communal de développement rural), cette thématique était présente dans sa réflexion et a abouti à la

rédaction d'un projet de groupe de travail qui serait amené à réfléchir sur les liens entre l'environnement, la santé et l'éco-consommation.

En 2018, quelques citoyens sont venus trouver le collègue et ont suggéré de mettre sur pied un groupe de travail qui pourrait réfléchir aux incidences de l'exposition ou de la surexposition aux ondes sur la santé.

Le Conseil communal a décidé de s'emparer de ces questions et de former une commission mixte sur cette question de bien-être et de la santé. Si vous êtes intéressés par ces questions

liées à la santé et à l'environnement, à l'éco-consommation, aux ondes, à la qualité de notre alimentation, de nos milieux de vie, ... venez rejoindre cette commission et participer aux réunions de travail.

Vous pouvez envoyer votre candidature à l'attention de Monsieur le Bourgmestre, par écrit ou par mail à info@genappe.be.

Informations :
Marianne Tock :
067/79 42 40
marianne.tock@genappe.be

COMMISSION SENIORS

La commission Seniors est bien connue pour organiser chaque année des activités pour nos seniors : repas, excursions, voyages, ... Ces activités plaisent à beaucoup d'entre vous, mais il est temps de voir quelles activités on peut maintenir et quelles seraient les nouvelles activités à proposer

et comment amener nos aînés à y participer.

La commission désire s'ouvrir aux citoyens qui ont un peu de temps et souhaitent participer à l'organisation de ces activités et à l'amélioration de la qualité de vie de nos aînés. Si vous êtes intéressés par ces questions liées aux seniors, ... venez rejoindre cette

commission et participer aux réunions de travail.

Vous pouvez envoyer votre candidature à l'attention de Monsieur le Bourgmestre, par écrit ou par mail à info@genappe.be.

Informations : Marianne Tock :
067/79 42 40 ou
marianne.tock@genappe.be

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

Les Petits Matelots

Accueil d'enfants de 0 à 3 ans

Du lundi au vendredi
7h30 à 18h30

Rue de Namur, 15/6
1476 Houtain-Le-Val

asbllespetitsmatelots@outlook.com

www.lespetitsmatelots.sitev.com

0479.62.95.15

LE TOUR DE FRANCE PASSERA DANS VOTRE COMMUNE !

LES CHAMPIONS FRÔLERONT-ILS VOS FENÊTRES ?

06.07
ÉTAPE
EN LIGNE

Bruxelles
↳ Charleroi
↳ Brussel

07.07
ÉTAPE
CONTRE-
LA-MONTRE
PAR ÉQUIPE

Bruxelles Palais Royal
↳ Brussel Atomium



100 ANS
DU MAILLOT
JAUNE
—
100 JAAR
GELE TRUI





FOIRE DE LIBRAMONT LUNDI 29 JUILLET 2019

Un incontournable de la saison estivale.

La Ville de Genappe et la Commission Agriculture organiseront le 29 juillet prochain un voyage d'un jour à la Grande Foire de Libramont.

La Foire agricole et forestière de Libramont est une gigantesque exposition en plein air qui accueille chaque année près de 220 000 visiteurs, 800 exposants et 5000 marques sur un site de

300 000 m².

Un évènement à ne pas manquer pour petits et grands. Pour y participer ?

Etre citoyen de Genappe, apprécier les valeurs agricoles et s'y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Déplacement en car (lieux de ralliement suivants):

Houtain-Le-Val (Place) à 09h00, Baisy-Thy (Place d'Hattain) à

09h10, Bousval (Salle G. Gosiaux) à 9h20, Ways (Ecole communale) à 9h25, Genappe Centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place) à 09h30, Vieux-Genappe (Place Mercurey) à 09h35

Programme :

09h35 : Départ vers Libramont
11h00 : Arrivée Foire, Journée Libre

18h00 : Rendez-vous pour le retour à Genappe et transfert vers les lieux d'embarquement.



Talon à renvoyer avant le 15 juillet 2019

NomPrénom.....

Adresse.....

Code PostalLocalité.....Tél. n°.....

Lieu d'embarquement :

Nombre de personnes :

Je participe au voyage à la Grande Foire de Libramont le 29 juillet 2019 et je m'engage à payer la somme deX 15 € par Bancontact à l'inscription à l'accueil de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 et le jeudi jusqu'à 19h00. Pour tous renseignements, 067/79.42.01.

Le paiement tient lieu de réservation.

En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.



GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le bilan du Grand Nettoyage de Printemps 2019 est à nouveau impressionnant ! Au total, on estime que 28.658 sacs PMC et 35.768 sacs poubelles tout-venant ont été remplis de déchets sauvages ramassés par les 163.055 Wallons qui se sont mobilisés les 29, 30 et 31 mars derniers. Ces 64.426 sacs poubelles représentent un total de 365 tonnes de déchets sauvages composés de 115 tonnes de PMC et de 250 tonnes de déchets de la fraction « tout-venant » auxquels il faut ajouter le poids des déchets encombrants signalés par près d'un participant sur deux. Le succès grandissant du Grand Nettoyage de Printemps prouve qu'il répond à une attente, celle de voir une Wallonie Plus Propre. Si l'on peut se réjouir de voir que de plus en plus de Wallons rejoignent le mouvement, il est nécessaire de rappeler aux inciviques que l'époque de l'impunité est ré-

volue et qu'il n'est plus acceptable que des déchets soient abandonnés dans l'espace public.

Comme l'an dernier, la Ville de Genappe a participé à l'opération Be WAPP en apportant son soutien aux équipes citoyennes !

Equipées de gilets fluos et de gants, ce ne sont pas moins de 750 personnes, dont des écoles, des associations, des entreprises et des citoyens qui ont nettoyé rues et sentiers du territoire. Nous ne pouvons que remercier ces personnes qui ont passé une partie de leur weekend à ramasser de nombreux déchets qui n'étaient pourtant pas les leurs. Sur l'ensemble du territoire, ils ont ramassé plus de 170 sacs de déchets, 101 sacs bleus, 14 pneus ainsi que 5 mètres cube d'encombrants.

Bravo à toutes les équipes et merci pour votre mobilisation !

Bravo à toutes les équipes et merci pour votre mobilisation !

LA PYRALE DU BUIS EST DE RETOUR !



Ces dernières années, un nombre croissant de jardins ont été touchés par un fléau d'origine asiatique : la pyrale du buis.

Les dégâts occasionnés à vos plantes par les chenilles de la pyrale du buis sont facilement reconnaissables. Parfois, vous verrez une sorte de toile et des feuilles brunies, généralement près d'une branche. Sur un même buis peuvent se trouver plusieurs chenilles qui, au cours de leur développement, détruiront toujours plus de feuilles. Les chenilles en question, de couleur vert jaunâtre et à tête noire, hivernent entre les feuilles. Elles se remettent en activité à la fin avril-début mai dès que les températures dépassent les 10 °C.

Peu de temps après, les pyrales du buis apparaissent. Il s'agit de papillons de nuit aux ailes triangulaires blanches à

bord noir. Ces papillons engendrent une seconde génération de chenilles, principalement actives au début du mois d'août.

C'est lorsque les chenilles grignotent les feuilles que vous pouvez les combattre le plus efficacement. Vous avez jusqu'au changement en chrysalide pour lutter contre les chenilles ravageuses.

Il est très difficile de lutter contre ces chenilles. Surveillez vos plantes de près afin de vérifier qu'elles ne sont pas infestées. Au moindre signe de dégât causé par la chenille de la pyrale, réagissez de manière adéquate.

Mesures préventives :

- Lors de nouvelles plantations, il est préférable de s'orienter vers d'autres végétaux que le buis, tel le houx crénelé (*Ilex crenata*) ou le chèvrefeuille arbustif.

- Il est conseillé de tailler les buis en leur laissant suffisamment d'espace. Les plants dont la ramure est plus aérée sont davantage épargnés.

- Des voiles anti-insectes peuvent être placés sur les buis durant les périodes de vol afin d'éviter les pontes (mars à septembre).

- La présence d'oiseaux insectivores peut être favorisée par la pose de mangeoires et de nichoirs à proximité du buis.

Moyens de lutte physique : Le ramassage des chenilles à la main est envisageable pour autant qu'elles soient ensuite détruites. Les chenilles ne sont pas urticantes.



- La taille des branches infestées peut être effectuée, il est alors important de transporter ces branches taillées et autres déchets de la taille dans un sac fermé afin d'éviter la propagation des œufs et chenilles de la pyrale.

- La pulvérisation d'eau à haute pression sur le feuillage permet de faire tomber les chenilles sur le sol. L'utilisation de filets disposés au sol facilite la récolte de l'insecte.

Lorsque les autres moyens de lutte ne permettent pas d'endiguer sa propagation, le recours aux produits phytopharmaceutiques (PPP) est envisageable pour autant que la législation en vigueur soit respectée et que les mesures nécessaires soient prises afin de protéger la santé humaine et l'environnement. Lors de l'utilisation de PPP à usage professionnel, le port de gants en nitrile est indispensable. Les moyens de protection individuel tels que lunettes, combinaison, bottes, masque sont vivement conseillés et obligatoires lorsqu'ils sont mentionnés sur l'étiquette du produit. Pour protéger l'environnement, il importe de suivre scrupuleusement les mentions reprises sur l'étiquette et de ne pas traiter à moins de 6 mètres des eaux de surface.

INSTALLATION DE TROIS RANGE-VÉLOS COUVERTS

Dans le cadre de sa politique de promotion des déplacements doux y compris utilitaires, la Ville a installé trois nouveaux range vélos couverts en plus de celui installé sur la Grand Place de Genappe il y a quelques années.

Les trois sites ont été choisis soit parce qu'une demande avait été faite à la ville d'installer un tel dispositif ce qui est le

cas de l'abri installé au niveau de l'arrêt Rapidobus le long de la N5 et de celui installé sur le site de l'Espace 2000 qui sera destiné au personnel communal et aux visiteurs.

Quant au dernier site, rue de la Station à l'entrée du Ravel (côté rue de Charleroi), il a été installé en raison de sa proximité du Ravel et de l'axe commerçant. A bon entendeur !

CENTRE FUNERAIRE SNEESEENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions – Jour et Nuit
Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

STOCK AMERICAIN

Van Ryckel Harry – Baisy-Thy

AIR SOFT – Répliques WW2

Carabines à plomb

Vêtements et chaussures tous métiers

108, rue Dernier Patard

1470 BAISSY-THY

+32 (0)67.56.18.34

Arrêt Bus ligne 365 Bruxelles-Charleroi
devant le magasin

www.stockamericain-harry.com
stock.americain.harry@gmail.com





PLUS DE BIODIVERSITÉ

Quand la « Quinzaine des Abeilles » et le « Printemps sans pesticide » s'associent pour plus de biodiversité.

Ces deux campagnes menées par le Région wallonne poursuivent des objectifs relativement similaires. Le printemps sans pesticide, qui se déroule du 20 mars au 20 juin a pour objectif de faire le point sur les dangers des pesticides mais aussi et surtout de montrer qu'il existe des alternatives efficaces à leur utilisation dans les jardins, les espaces verts et la maison. La Quinzaine des Abeilles a lieu du 18 mai au 2 juin.

Elle a pour but de faire connaître l'utilité de nos abeilles et pollinisateurs et de montrer l'importance de leur offrir un habitat sain dans nos régions. Dans le cadre de ces deux actions régionales, la Ville vous propose diverses activités pour jeunes et moins jeunes. Un abri à hérisson sera construit avec le Conseil Communal des enfants et un hôtel à insectes avec les enfants de la place du Chenoy à Loupoigne. Nous organisons également

2 conférences. La première sera consacrée à l'abeille sauvage et démontrera pourquoi et comment elles sont essentielles à la pollinisation et comment elles interagissent avec les plantes. Pour nous éclairer, Ella Zambra et Baptiste Martinet, doctorants du laboratoire de Zoologie de l'Université de Mons. Intéressé ? Rendez-vous le mardi 21 mai à 20h dans la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville. La seconde conférence aura pour objectif de nous inspirer quant aux aménagements que nous pouvons réaliser dans notre environnement pour le rendre favorable à la présence de l'abeille (pré fleurie, diversification des plantations, ...). Rendre notre jardin propice à la présence des abeilles ce n'est pas forcément compliqué ! Venez le découvrir lors de la conférence de Monsieur Eylenbosh le vendredi 31 mai à 20h, dans la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville.

Renseignements et informations : Service Environnement – 067/794.229 – environnement@genappe.be



WANTED ! LÉROT, LE ZORRO DES CAMPAGNES !

Qui connaît le lérot, ce sympathique bandit au masque noir ? Le lérot aussi appelé « sot dormant » (Jodoigne), ou « rat baillard » (Entre Sambre et Meuse) est un rongeur de la famille des gliridés. Il a de grandes oreilles et une longue queue comme les muridés (rats, mulots, souris), mais à l'inverse de ces derniers, sa queue se termine par un joli pinceau bicolore de longs poils, son dos est brun marron tirant parfois sur le roux, ses joues, sa gorge et son ventre sont gris pâle. Son bout de nez est rose, mais ce que nous retiendrons surtout quand nous l'aurons vu, c'est son bandeau noir en travers des yeux, qui entoure quasiment ses oreilles bien développées. Ce qui fait aussi sa très grande différence, c'est son écologie typique de dormeur comme ses cousins le loir et muscardin, qui dorment tout l'hiver (hibernation), en ne se réveillant que rarement entre octobre et avril : rien que ça ! Mais alors, à la belle saison : quel petit diable ! Il est crépusculaire et nocturne, qu'on puisse parfois le rencontrer en plein jour en été. Discret ? Pas vraiment tant il crie et invective ses congénères au cours de folles sarabandes. Et puis, il vagabonde dans les vergers, les haies, arbres têtards, lisières, bois et vieux bâtiments. C'est un petit chapardeur de fruits et grand amateur de noix, mais jamais en créant des dégâts car c'est surtout un parfait omnivore qui s'attaque aux crisalides et chenilles de papillons, criquets et autres insectes, aux mollusques (escargots !), aux petits rongeurs qu'il poursuit pour les dévorer. Il peut aussi dénicher les oisillons et s'approprier un nid, quoiqu'il construise lui-même son nid souvent dans une anfractuosité, un trou d'arbre ou un nichoir. C'est là que la femelle mettra bas 4 à 6 petits une seule fois par an sous nos contrées ; autant reconnaître qu'il n'est pas prolifique. En hiver, c'est dans un endroit bien protégé du gel qu'il s'endormira, soit dans un nichoir, un fenil, un faux-plafond, un grenier, une cabane de jardin, ... Autre particularité : c'est un as de la varappe ! Le lérot est capable de grimper à la verticale sur un mur, et de faire des poursuites à travers les arbres avec une extrême agilité.

WANTED ? Mais oui, nous le recherchons activement, et non, sa tête n'est sûrement pas mise à prix, bien au contraire ! Le

lérot est un mammifère repris sur la liste rouge des espèces quasi-menacées, protégées en Flandre, et en voie de l'être également en Wallonie. Il est rare et très localisé en Brabant wallon, et nous n'avons que fort peu d'informations récentes de sa présence avérée.

Il est à rechercher dans les vieilles banlieues arborées, aux abords des villages, surtout là où subsistent d'anciennes fermes avec des arbres fruitiers haute tige, des vieux murs de pierres, et ruines, des arbres couverts de lierre, ...



Certes, il passe peut-être inaperçu, mais il doit aussi avoir disparu pour différentes raisons :

- arrachages des vergers, saules têtards, haies,
- coupes à blanc trop sévères, notamment en lisières et manque de maintien d'une grande variété d'essences, notamment arbustives et d'arbres de différentes classes d'âges,
- banalisation des plantations, souvent exotiques et manque d'essences fruitières dans les jardins et perte de biodiversité en général,
- démolition, ou restaurations d'anciens bâtiments, et isolation tout à fait hermétique des moindres espaces,
- fragmentation des paysages en général, et des habitats du lérot en particulier,
- usage des pesticides, anti-limaces, rodenticides, et autres contaminants,
- prolifération des chats domestiques en tant que prédateurs envahissants surajoutés aux prédateurs naturels (rapaces, mustélidés),
- manque d'accessibilité de la nourriture, notamment par l'abandon du stockage des fruits en saisons froides (le lérot se réveille parfois en période d'hibernation), ...

De plus, comme le taux de re-

production des gliridés est généralement faible, les populations de lérots ne se renouvellent pas à suffisance dans un contexte trop défavorable, et cela d'autant plus que si le paysage est très fragmenté, l'isolement provoque la consanguinité dans les groupes.

Si donc vous l'avez déjà rencontré un jour ou l'autre, même par le passé, n'hésitez pas à contacter Natagora Brabant wallon pour un signalement (voir adresse plus bas). Nous menons une enquête de détections par témoignages, par analyse de pelotes de réjection des rapaces nocturnes (nb : après la digestion de leurs proies constituées de rongeurs, les chouettes et hiboux rejettent des pelotes de poils et os amalgamés), par pose de nichoirs spéciaux. A partir de témoignages de présences avérées, il est prévu de mener une campagne de sensibilisation du voisinage, d'actions en pose de nichoirs et si possible d'aménagements favorables à notre ami le lérot, en vue de consolider la population présente. A plus long terme, il serait question de voir comment différentes populations de lérot en Brabant wallon peuvent être reliées par des couloirs écologiques. Natagora mène déjà de telles campagnes en Brabant wallon, notamment avec la participation de la Commune de Genappe s'agissant de l'aide apportée aux chouettes et aux chauves-souris.

Zorro le lérot a aussi besoin de vous ; n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Renseignements : contacter par courriel, à l'adresse : samyndier@hotmail.com

Avec la participation de Natagora Brabant Wallon – contact pour Genappe : Didier Samyn



UNE ECOTEAM AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

Une Eco-Team est un groupe de travail composé de membres du personnel communal amenés à réfléchir sur les actions à mettre en place au sein de l'administration communale pour encourager l'ensemble du personnel à modifier ses comportements et à poser des actes favorables à l'environnement.

Les objectifs de l'Eco-Team sont

- diminuer l'impact de l'administration communale sur l'environnement en menant des actions concrètes,
- adopter des comportements en faveur du développement durable au travail,
- réduire les consommations énergétiques de l'ensemble du personnel.

Les 31 membres du personnel faisant partie de l'Eco-Team

représentent presque tous les services de l'administration.

Une délégation se réunira environ tous les deux mois. Lors de ces réunions, une réflexion sera menée par l'équipe sur les pratiques au sein des services communaux en matière de gestion des déchets, de consommations d'énergie et d'eau, d'achats et de mobilité.

Sur base des pratiques observées, de relevés effectués et des points négatifs soulevés, une série d'actions sera listée qui devrait permettre de réduire l'impact environnemental du fonctionnement de l'administration.

Dans nos prochaines éditions, nous continuerons de vous informer sur les actions menées par l'Eco-Team communale et les résultats obtenus.

Les Jardins de Quentin

Aménagement & entretien de jardins

Création et tonte de pelouses
Tailles de haies et arbustives
Travaux de plantations
Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
Pose de clôtures et abris de jardin
Réalisation en bois (terrasses, ...)
Abattage et élagage

Quentin Vanbellighen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



HANDI CONTACT

Le Plan de Cohésion de la Ville de Genappe aborde ce mois-ci un sujet concernant l'aide aux personnes handicapées. Cette fois, il s'agit de vous définir ce qu'est une personne à mobilité réduite.

On appelle une personne à mobilité réduite quelqu'un qui a de la gêne dans ses mouvements en prenant pour cause sa taille, son âge, son état, son handicap qu'il soit permanent ou temporaire. Les appareils ou instruments qu'elle doit utiliser pour se déplacer peuvent aussi être gênants. Est considérée comme personne à mobilité réduite toute personne qui :

- Utilise une chaise roulante ;
- Est déficiente visuellement, auditivement ou intellectuellement ;
- Qui s'appuie sur une canne ;
- Les personnes âgées, les personnes de tailles inhabituelles (surpoids, enfants, ...)
- Les futures mamans, parents avec landau ;
- Les personnes cardiaques ou d'insuffisance respiratoire.

Les PMR représentent 40 % de la population en Belgique.

Pour plus de renseignements adressez vous au Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB) qui est une association de fait composée d'asbl intéressées de près ou de loin par les questions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Le siège social se situe Rue de la Fleur d'Oranger, 1 boîte 213, 1150 Bruxelles. Et le siège d'exploitation est situé Rue de la Pépinière, 23, 5000 Namur. Vous pouvez les joindre au 0493/88.83.89 ou par e-mail via: info@cawab.be.

Vous pouvez aussi vous adresser à l'ANLH qui a pour objectif de garantir aux personnes handicapées le droit de vivre de façon autonome, d'habiter une maison répondant à ses besoins, de se déplacer librement en ville, de prendre les transports en commun... Elle se situe Rue de la Fleur d'Oranger, 1 boîte 213 à Bruxelles, joignable au 02/722.18.95 ou encore via mail à l'adresse secretariat@anlh.be

Le bureau d'études Plain-Pied a pour but d'optimiser l'autonomie des personnes à mobilité réduite. Cette asbl est spécialisée en ac-

cessibilité et en mobilité piétonne et se situe Rue Nanon, 98, 5000 Namur. Vous pouvez téléphoner au 081/39.06.36 ou par mail via : contact@plain-pied.com

Il existe aussi l'asbl Passe Muraillé qui est reconnue comme organisme d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Les objectifs de l'asbl sont de favoriser ainsi que d'améliorer le droit à la citoyenneté pour les personnes handicapées et toute forme d'accessibilité comme l'enseignement, la culture, l'information, etc. Ils sont installés Place du Béguinage, 3, 7000 Mons et sont joignables au 065/77.03.70

Atingo améliore l'accessibilité des bâtiments, des cheminements et des transports. Leurs conseillers se basent sur les réglementations existantes mais également sur les bonnes pratiques. Ils se situent Rue de la Pépinière, 23, 5000 Namur et vous pouvez appeler au 081/24.19.37 ou par mail à l'adresse info@atingo.be. Pour plus d'informations, votre agent handicontact à la Ville de Genappe, Justine Servais, joignable au 067/79.42.39 ou encore via mail à l'adresse justine.servais@genappe.be

LE P'TIT RESTO, UN OUTIL DE SOLIDARITÉ ET DES ACTIVITÉS !

Depuis sa création en 2011, le «P'tit Resto» poursuit son évolution et reste un outil au service de la population au sein de la commune de Genappe. Au fil du temps, cette initiative est parvenue à fidéliser un public hétérogène dont l'engouement reste intact depuis plusieurs années maintenant. Le « P'tit Resto » ouvre un jour par semaine (le mercredi) de début mars à fin septembre de l'année et, deux jours par semaine (le mercredi et le jeudi) de début octobre à fin février de l'année de référence. Ce principe a été mis en place depuis le mois d'octobre 2015.

Le projet a bien évolué. Si, dans un premier temps, le prix des repas (1,50 €) et une boisson (0,50 €) a permis d'offrir un dîner de qualité (potage + plat + dessert) aux personnes disposant de peu de revenus, nous avons voulu, dans un second temps, que le restaurant permette aux personnes âgées de sortir de leur isolement. C'est ainsi que les participants perçoivent le « P'tit Resto » et les activités complémentaires mensuelles, comme un intermède social dans une vie où les rencontres

et les sorties sont peu nombreuses.

Aujourd'hui, le « P'tit Resto » est donc devenu un point de rencontre incontournable pour ces personnes en recherche de liens sociaux. Le subside de la Province du Brabant wallon nous a permis également d'organiser le transport du domicile au P'tit Resto. La démarche d'aller chercher les personnes à leur domicile, a ouvert une possibilité de participation pour les habitants des coins plus isolés de l'entité, peu ou pas desservis par les transports en commun. Enfin, des animations complémentaires, organisées une fois par mois, rencontrent un accueil très positif. Celles-ci accueillent en moyenne entre 10 et 20 participants. Ces ateliers organisés ponctuellement continuent de remporter un succès certain. En 2018 se sont déroulés un atelier floral, un atelier « crêpes » pour la chandeleur et une animation jeu de sociétés. En partenariat avec le Plan de Cohésion sociale de la Ville, le centre culturel et le centre d'expression et de créativité de Genappe, divers ateliers se sont tenus, tels que : « décorations et masques de carnaval », projection d'un documentaire sur l'isolement des aînés et moyens d'y faire face, mais

également, un atelier de Design/Récup (comment faire de jolies décorations avec des objets de récupération) et, une représentation d'opérette par la troupe de la Lorgnette de Genappe. Enfin, l'incontournable rendez-vous de « Noël », avec son menu plus spécifique et son animation musicale, a, de nouveau, rencontré un franc succès auprès des bénéficiaires.

Un nouveau programme est proposé :

- 16 mai 2019 : Animation du Centre Culturel – Exposition sur le jeu et atelier en lien avec l'exposition.

- 20 juin 2019 : Atelier floral L'objectif est d'amener ce public cible à sortir de son isolement et à (re)créer des liens sociaux.

Intéressé(e) ? Inscription préalable au C.P.A.S., Rue de Ways, 39 – 067/64.54.50. Restaurant : Salle communale de Vieux-Genappe, Chaussée de Nivelles, 99, le mercredi et le jeudi (uniquement du mois d'octobre au mois de février) à partir de 11 heures 30', fermeture à 14 heures 30'. Au plaisir de vous retrouver

AGENDA

1ER APÉRO SUR L'HERBE

17 MAI
Loupaigne, Place Nicolay
Dès 17h30
Voir article page 4

JARDIN DU 38 EN FÊTE

26 MAI
Voir article page 5

CONCERT MUSIQUE À GLABAIS

19 MAI
Eglise St Pierre, Glabais
Deux demi-finalistes du Concours Reine Elisabeth (violin)
Cartes en vente au : Centre Culturel, Genappe, Syndicat d'Initiative, Genappe, Boulangerie Falise, Glabais, La Cabosse d'Or, Ways
Réservations: Hubert Frissaer : 067/771051, hubert.frisaer@gmail.com
Ou: Eddy Jonckheere : 02/351.15.53, edouard.jonckheere@skynet.be
Prix des places en prévente: 14 € Sur place : 16 €
Voir article page 7

WAYS AU FIL DE L'EAU, PROMENADE GUIDÉE

26 MAI
14h
Voir article page 6

SPECTACLE « LA MONTAGNE »

26 MAI
Jardin du 38, 15h
Gratuit, 40'
Voir article page 4

LÉZ'ARTS EN FÊTE

26, 27 & 28 MAI
Voir article page 5

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX AVIATEURS CANADIENS ET ANGLAIS

28 MAI
Arbre Sainte-Anne, Baisy-Thy
Voir article page 5

RÉUNION D'INFORMATION : RÉNOVATION URBAINE

4 JUIN
19h, Salle du Conseil
Espace 2000, 3 – Genappe
Voir article page 8

CONFÉRENCE : LES ABEILLES SAUVAGES / RENDRE SON JARDIN PROPICE À LA PRÉSENCE DES ABEILLES

21 & 31 MAI
20h - Salle du Conseil
Espace 2000, 3 - Genappe
Voir article page 11

CONFÉRENCE SUR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AUX ABORDS DES ÉCOLES

23 MAI
Salle du Conseil
Espace 2000, 3 - Genappe
Voir article page 3

FÊTE DES VOISINS

24 MAI

BROCANTE DE NOIRHAT

25 MAI
De 6h à 17h
Voir article page 6

VITR'IN SUR L'HERBE

7 JUIN
De 17h30 à 21h00, Centre-Ville de Genappe
Accès libre
Voir article page 5

2ÈME APÉRO SUR L'HERBE

7 JUIN
Genappe, Grand Place
Dès 17h30
Voir article page 4

AIDE AU REMPLISSAGE DES DÉCLARATIONS D'IMPÔT - TAXONWEB

Comme chaque année, la Ville de Genappe s'associe au SPF Finances afin d'organiser des séances d'aide au remplissage des déclarations à l'impôt des personnes physiques.

Les jeudis 6 et 13 juin de 9h à midi et de 13h à 16h, en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, deux agents du SPF Finances seront présents pour vous aider à compléter votre déclaration d'impôt de l'exercice 2019, revenus 2018.

Si vous êtes intéressé, nous vous demandons de prendre rendez-vous pour éviter les

temps d'attente trop longs.

Pour ce faire, rien de plus simple, contactez l'Accueil de l'Hôtel de Ville au 067/794.200 pour prendre rendez-vous (en stipulant le nombre de déclarations à traiter) et présentez-vous le 6 ou le 13 juin à l'heure.

Pour toute autre demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Service des Affaires Générales : Claire Trassaert : 067/794.243 ou claire.trassaert@genappe.be.

Plus d'infos sur le site de la Ville : www.genappe.be